

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 juin 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1120)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° CL363

présenté par
M. Poisson

ARTICLE 3

Supprimer l'alinéa 2.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet alinéa réorganise la centralisation, non plus au niveau de l'Etat mais cette fois au plan régional.